

Mouayad KANAAN

Les quartiers non-réglementaires de l'agglomération de Damas : entre les projets urbains et les initiatives des habitants

Résumé de l'auteur/e. Cette thèse de doctorat repose essentiellement sur notre analyse critique des études et des projets menés par différents consultants (syriens, européens, internationaux) et sur nos enquêtes de terrain à Damas, capitale de la Syrie. En 2004, près de 40 % de la population de l'agglomération de Damas vivaient dans des zones non-réglementaires. Celles-ci représentent donc une composante essentielle de l'expansion urbaine. Premièrement, la thèse analyse le phénomène de l'habitat non-réglementaire à Damas. Elle explique le marché foncier et les caractéristiques des lotissements clandestins dans trois études de cas, deux quartiers: Assad Al Din et Daf Al Chok et un village : Al Bahdalya. Elle montre également comment le maître d'œuvre effectue les étapes de sa construction. Deuxièmement, la thèse traite de la politique urbaine. Elle présente les consultants : MAM, Cities Alliance, Al Diwan, qui ont mené des études et des projets pour les zones étudiées. Elle examine ici leurs études et projets dans une analyse critique approfondie. Troisièmement, la thèse traite de la politique urbaine à l'épreuve des usagers. Elle étudie les caractéristiques socioéconomiques des habitants interviewés des zones étudiées, leur mobilité résidentielle et leurs attitudes à l'égard des projets et des études proposés. Certains des chefs de ménage interviewés pensent qu'ils seront logés, mais beaucoup pensent qu'ils seront expulsés. C'est pourquoi la thèse traite finalement la question du relogement en s'appuyant sur notre enquête de terrain dans une banlieue de relogement Al Hussainyah.

Principales conclusions (auteur/e).

- L'urbanisation non-réglementaire se développe au sein du marché foncier informel dont les acteurs privés jouent un rôle important.

- Les nouvelles politiques urbaines ont apporté une certaine amélioration de ces zones. Toutefois, ces politiques n'ont pas réussi à arrêter l'étalement urbain de ces zones qui continuent constamment à se développer.

- Les travaux de ces trois consultants ne répondent pas aux enjeux en présence, ni non plus aux demandes et aux besoins de la population locale

- Dans les trois zones, les ménages interrogés ne cachent pas leurs inquiétudes face aux projets proposés. Ils nous ont dit qu'ils les subissent sans réclamations, puisqu'ils savent déjà qu'ils y habitent illégalement et qu'ils ne détiennent pas d'actes légaux de propriété de leur logement.

Mots-clés	Syrie, Damas, politique urbaine, marché foncier, logement, mobilité résidentielle, expropriation
Articles/W P liés à la thèse	25-26 juin 2015, Université François Rabelais de Tours (France) «Les zones non-réglementaires de Damas : mobilité résidentielle et modes d'accès au logement », Journées d'études " jeunes chercheurs " sur le logement et l'habitat, Réseau Recherche Habitat-Logement REHAL Co-organisées par l'UMR CITERES et l'UMR MIGRINTER, http://migrinter.hypotheses.org/2373 27 mai 2015, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'HommeMMSH, Université d'Aix-Marseille (France) « Habitat non-réglementaire de Damas : enjeux et intervention publique »

	Journée d'études, <i>L'espace au cœur des sciences sociales : Théorie et cas d'études</i> , URM TELEMME, http://jjctelemme.hypotheses.org/845
Université	Lyon 3
Discipline	Géographie
Date soutenance	1-11-2014
Directeur/trice de thèse	Jacques Bonnet, Eric Verdeil

Thèmes : Politique urbaine et du logement, marché foncier et immobilier, mobilité résidentielle, expropriation

Pays ou région : Syrie